Affichage de cours | Standard | Tardif (1ère période) Hiver 2025

Chargé(e) de cours | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction: Jean-François Bouchard 514/343-6498

Date début : 2024-11-06 Date limite dépôt candidature : 24-11-12

Dates affichages tardifs : 2024-11-06 2024-11-27

										AUTURISE
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'ensei-	Détails supplémentaires	Annulé en date du
		LQL		ou	onarges			gnement		duto du
IDV6035 A	Intervention en BV II : Aides optiques	EQE	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle. ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l' optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec. 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle.	6 heures	1	2025-01-13 au 2025-04-14 Lun: 12:30 à 14:29	Campus Montréal	En personne	Cours donné en anglais	
IDV6035 B	Intervention en BV II : Aides optiques	EQE	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle. ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l' optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec. 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle.	6 heures	1	2025-01-13 au 2025-04-14 Lun: 09:30 à 11:29	Campus Montréal	En personne	Cours donné en français	

Affichage de cours | Standard | Tardif (1ère période) Hiver 2025

Chargé(e) de cours | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction: Jean-François Bouchard 514/343-6498

Date début : 2024-11-06 Date limite dépôt candidature : 24-11-12

Dates affichages tardifs : 2024-11-06 2024-11-27

										AUTURISE
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'ensei- gnement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM1152 A	Amétropies	EQE	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine. ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec. 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine ou une des qualifications suivantes: a) Détenir un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie b) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. c) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir une maîtrise en sciences de la vision. d) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir un PhD en sciences de la vision.	15 heures	1	2025-01-14 au 2025-01-21 Mar: 09:00 à 12:00 2025-02-04 au 2025-02-11 Mar: 09:00 à 12:00 2025-02-07 au 2025-02-07 Ven: 12:30 à 15:30	Campus Montréal	En personne	Travaux pratiques : 7 février 2025	

Affichage de cours | Standard | Tardif (1ère période) Hiver 2025

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction: Jean-François Bouchard 514/343-6498

Date début : 2024-11-06 Date limite dépôt candidature : 24-11-12

Dates affichages tardifs : 2024-11-06 2024-11-27

										AUTORISE
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'ensei- gnement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM4752 A108	Stage en optométrie de 1re ligne 4.2	EQE	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: a) Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. b) Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. c) Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu).	45 heures	1	2025-01-13 au 2025-04-28 Lun: 17:30 à 20:30	Campus Montréal	En personne	Préclinique (Clinique générale) Lundi Soir	
OPM5752 A103	Stage en optométrie de 1re ligne 5.2	EQE	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: a) Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. b) Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. c) Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). d) Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu).	96 heures	1	2025-01-08 au 2025-04-30 Mer: 09:30 à 12:30 2025-01-08 au 2025-04-30 Mer: 13:30 à 16:30	Campus Montréal	En personne	Clinique générale Mercredi AM-PM	

Affichage de cours | Standard | Tardif (1ère période) Hiver 2025

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction: Jean-François Bouchard 514/343-6498

Date début : 2024-11-06 Date limite dépôt candidature : 24-11-12

Dates affichages tardifs : 2024-11-06 2024-11-27

	1				1					AUTOMOL
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'ensei- gnement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM5852 A111	Stage en optométrie spécialisée 5.2	EQE10 - Regard collectif	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. REGARD-COLLECTIF ÉQUIVALENCES 1. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: a) Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. b) Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. c) Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu).	105 heures	1	2025-01-14 au 2025-04-29 Mar: 08:00 à 12:00 2025-01-14 au 2025-04-29 Mar: 13:00 à 16:00	Campus Montréal	En personne	Clinique regard collectif Mardi AM-PM	

Affichage de cours | Standard | Tardif (1ère période) Hiver 2025

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction: Jean-François Bouchard 514/343-6498

Date début : 2024-11-06 Date limite dépôt candidature : 24-11-12

Dates affichages tardifs : 2024-11-06 2024-11-27

			-						-	AUTURISE
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'ensei- gnement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM5852 A112	Stage en optométrie spécialisée 5.2	EQE10 - Regard collectif	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. REGARD-COLLECTIF ÉQUIVALENCES 1. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: a) Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. b) Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). d) Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu).	98 heures	1	2025-01-09 au 2025-04-24 Jeu: 08:00 à 12:00 2025-01-09 au 2025-04-24 Jeu: 13:00 à 16:00	Campus Montréal	En personne	Clinique regard collectif Jeudi AM-PM (Alternance générale et RC)	

Affichage de cours | Standard | Tardif (1ère période) Hiver 2025

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction: Jean-François Bouchard 514/343-6498

Date début : 2024-11-06 Date limite dépôt candidature : 24-11-12

Dates affichages tardifs : 2024-11-06 2024-11-27

Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'ensei- gnement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM5852 A113	Stage en optométrie spécialisée 5.2	EQE10 - Regard collectif	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. REGARD-COLLECTIF ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométris (O.D.) 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d' expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: a) Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. b) Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. c) Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu).	98 heures	1	2025-01-09 au 2025-04-24 Jeu: 08:00 à 12:00 2025-01-09 au 2025-04-24 Jeu: 13:00 à 16:00	Campus Montréal	En personne	Clinique regard collectif Jeudi AM-PM (Alternance RC et générale)	
			expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: a) Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. b) Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue.							

Affichage de cours | Standard | Tardif (1ère période) Hiver 2025

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction: Jean-François Bouchard 514/343-6498

Date début : 2024-11-06 Date limite dépôt candidature : 24-11-12

Dates affichages tardifs : 2024-11-06 2024-11-27

			-						-	AUTORISE
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'ensei- gnement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM5852 A120	Stage en optométrie spécialisée 5.2	EQE4 - Sécher esse oculaire	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. SÉCHERESSE OCULAIRE ÉQUIVALENCES 1. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d' expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: a) Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. b) Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. c) Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu).	45 heures	1	2025-01-09 au 2025-04-24 Jeu: 13:30 à 16:30	Campus Montréal	En personne	Clinique sécheresse oculaire Jeudi PM	

Affichage de cours | Standard | Tardif (1ère période) Hiver 2025

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction: Jean-François Bouchard 514/343-6498

Date début : 2024-11-06 Date limite dépôt candidature : 24-11-12

Dates affichages tardifs : 2024-11-06 2024-11-27

										AUTURISE
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'ensei- gnement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM5852 A121	Stage en optométrie spécialisée 5.2	EQE3 - Vision bino Orthopti que	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. VISION BINOCULAIRE ORTHOPTIQUE ÉQUIVALENCES 1. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs: a) Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. b) Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). d) Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu).	42 heures	1	2025-01-13 au 2025-04-07 Lun: 09:00 à 12:00 2025-01-13 au 2025-04-07 Lun: 13:30 à 16:30	Campus Montréal	En personne	Clinique orthoptique Lundi AM-PM (1 semaine sur 2)	